

Image not found or type unknown



Procuration pour le notaire pour signature VEFA

Par **Bubulle**, le **13/04/2014** à **10:36**

Bonjour, j'ai signé un compromis de vente auprès d'un promoteur. J'ai reçu les documents du notaire du promoteur avec la somme à payer au notaire du promoteur.
Mon notaire me propose de lui faire une procuration pour qu'il signe en mon nom et me demande de lui verser la somme sur son compte d'étude à lui et non au notaire du promoteur.
Est ce normal ?
Merci